AIRPORTS
OF MOROCCO
مطارات المغرب

Note aux concurrents

CONSULTATION N° DP/46/BRF/2026

Achat et fourniture des équipements de protection individuelle

- **Modalités d'envoi des pièces exigées :**
- Après avoir déposé le devis sur le PMMP, le concurrent doit envoyer l'exhaustivité des pièces exigées ci-dessus par la voie électronique à l'adresse « **achats_bc_bouarfa@onda.ma** » dans le délai prédéfini.
- **Non-conformité de l'offre :**

  Dans les cas ci-après, l'offre du concurrent est jugée non conforme, et par conséquent elle sera écartée :

  - Manque d'une ou plusieurs pièces exigées ;
  - L'utilisation d'un autre canal pour envoi des pièces exigées autre que l'adresse « **achats_bc_bouarfa@onda.ma** » ;
  - Non confirmation de l'offre retenue « la moins disante conforme » dans le délai prévu par le PMMP (24heures) ;
  - Non-conformité de la signature électronique du devis aux conditions d'utilisation du PMMP ;

